

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Gustave Ferrie - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A :
Informatique et réseaux - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Gustave Ferrie - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	12	1859	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux réseaux de communication de données et à la cybersécurité, aux systèmes embarqués, au cloud computing et à la programmation des systèmes

Avoir de l'appétence pour le travail en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour exploiter des résultats d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le titulaire du BTS CIEL option IR apprend à développer et à exploiter des systèmes informatiques qui équipent les industries. Il sera également formé en vue d'intervenir dans leur maintenance. Formé à la Cyber sécurité, il sera capable d'exploiter des données numériques. Il sera également formé à réaliser le diagnostic d'une installation informatique en vue de procéder à sa mise à jour ainsi qu' à la gestion matérielle et logicielle de ses équipements.

Enseignement : 30 heures hebdomadaires.

1ère année : Sciences et techniques industrielles (STI) 12h / Co-enseignement STI - Physique 2h / Co-enseignement STI - Mathématiques 1h / Co-enseignement STI - Anglais 1h / Physique 4h / Mathématiques 2h / Culture générale et expression 3h / Anglais 2h / Accompagnement personnalisé 3h.

2ème année : Sciences et techniques industrielles (STI) 15h / Co-enseignement STI - Physique 2h / Co-enseignement STI - Mathématiques 1h / Co-enseignement STI - Anglais 1h / Physique 3h / Mathématiques 2h / Culture générale et expression 3h / Anglais 2h / Accompagnement personnalisé 1h.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique des vœux a été appliqué permettant ainsi de faire un pré-classement pour apprécier les mérites des candidatures sur la base des données quantitatives et qualitatives de chaque dossier.

Ce traitement a facilité le travail de la commission d'examen des vœux sans se substituer à elle.

L'examen des vœux a porté sur les 50% des dossiers les mieux notés.

La commission d'examen des vœux s'est ensuite répartie les dossiers en fonction de leur origine : « baccalauréats GT » et « baccalauréats professionnels ».

Les absences, ainsi que les parcours de formation motivés ont été pris en compte lors de l'examen des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements :

Alors que la formation proposée présente un caractère fortement scientifique (Informatique et réseaux/Electronique/Math /Physique), de nombreux candidats étaient issus de cursus sans liens suffisants avec les attendus de la formation.

Dans la mesure où il s'agit d'une formation par apprentissage, plusieurs candidats qui avaient reçu une réponse favorable de la commission d'examen des vœux ont finalement renoncé à se présenter faute de contact avec des entreprises.

Conseils aux futurs candidats :

Vérifier la correspondance entre sa formation secondaire et les attendus du BTS.

Participer aux journées portes ouvertes de l'établissement.

Se renseigner sur les débouchés de la formation.

Rechercher un contrat d'apprentissage dès la réponse favorable de la commission d'examen des vœux.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats disciplinaires	Résultats dans les matières scientifiques et en LVE.	Un très bon niveau est exigé en mathématiques ainsi qu'en sciences physiques. En anglais, le niveau B1 est attendu.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les compétences de l'étudiant	Avis porté par le chef d'établissement d'origine dans la fiche avenir et appréciations des conseils de classe	L'étudiant salarié devra : - Faire preuve d'autonomie; - Être capable d'initiative; - Savoir travailler en équipe; - Être à l'écoute des conseils; - Se montrer rigoureux et régulier dans son travail.	Très important
Savoir-être	Posture et comportements attendus	Nombre d'absences et/ou de retards. Référence à la persévérance et à la régularité dans le travail	Les appréciations et mentions présentes sur les bulletins scolaires devront mettre en évidence les qualités suivantes : persévérance, ténacité, assiduité, régularité dans le travail,...	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet argumenté	Lien entre le cursus d'origine et les attendus de la formation. Participation aux JPO Lettre de motivation argumentée.	L'étudiant salarié devra être capable de présenter les raisons qui motivent sa candidature ainsi que les démarches engagées pour lui donner corps. Ex : participation aux journées portes ouvertes, participation à un dispositif de cordée BTS, réalisation de périodes de formation en milieu professionnel, ...	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

PHILIPPE DEL MEDICO,

Proviseur de l'établissement Lycée professionnel

Gustave Ferrie